

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE
2° REGION MILITAIRE
LE DEFUNT ELMOUDJAHID BOUDJENANE AHMED

MISE EN DEMEURE N°01

Monsieur « Abdelghanni Alyazid » commerçant en gros de viandes rouges fraîches et moutons sur pieds, dont le siège social sis à : Coopérative Ben Cheikh Mohamed n°05 district hachmi wilaya de Sétif, titulaire du marché n°256/2024 du 24/12/2024, portant « Fourniture de viande rouge fraîche et moutons sur pieds » , objet de visa CRM n°534/2024 du 24/12/2024, mise en demeure pour la première fois dans un délai de (08) jours ouvrables, à compter de la date de la première parution dans le BOMOP ou dans les quotidiens nationaux pour les motifs suivant :

- Non-respect des clauses contractuelles de la non-livraison.

A défaut d'obtempérer aux injonctions contenues dans la mise en demeure dans les délais impartis, des mesures coercitives seront prises à l'encontre de la société, conformément à la réglementation en vigueur.